



*Communiqué de presse*

*Paris, 17 décembre 2021*

## **Le 17<sup>e</sup> Grand Prix FAS de l'actionariat salarié récompense neuf entreprises**

### **OVHcloud reçoit la plus haute distinction**

Le Grand Prix FAS de l'actionariat salarié, créé en 2004 par la Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés (FAS), met à l'honneur chaque année les entreprises qui développent les meilleures pratiques en matière d'actionariat salarié.

Cette 17<sup>e</sup> édition organisée par la FAS en partenariat avec Amundi, Clifford Chance et Alixio, acteurs de référence de l'épargne salariale et de l'actionariat salarié, s'est déroulée ce jeudi 16 décembre 2021 dans les locaux d'Amundi en présence des lauréats et des membres du jury de la FAS sous la présidence de Benoît de Ruffray, Président de Fondact et Président-Directeur général du Groupe Eiffage, une entreprise française emblématique de l'actionariat salarié.

A cette occasion, la FAS a récompensé neuf entreprises, qu'ils s'agissent de grands groupes internationaux, d'ETI ou de PME, pour leur engagement et leur politique de partage volontariste en matière d'actionariat salarié. A souligner cette année, sept des neuf entreprises lauréates sont des PME et ETI régionales ou des sociétés issues du secteur non coté, ce qui montre le dynamisme actuel de l'actionariat salarié dans ces secteurs. Enfin, toutes les entreprises primées placent l'actionariat salarié au cœur de leur engagement social et de leur responsabilité sociétale.

En 2021, la FAS met à l'honneur **OVHcloud** en lui décernant le Grand Prix de la FAS, la plus haute distinction. Le leader européen du cloud a souhaité associer l'ensemble de ses salariés à son développement lors de son introduction en bourse sur la place d'Euronext Paris en ouvrant son premier plan d'actionariat salarié.

Conjointement à cette cérémonie de remise des prix, la FAS a organisé un colloque avec plusieurs tables rondes sur le thème de « L'actionariat salarié et le partage de la valeur, un atout clé pour le développement durable des entreprises » en présence de nombreux dirigeants d'entreprise et personnalités du monde économique et social.

Depuis plus de 30 ans, la FAS sensibilise les milieux économiques et politiques sur l'importance de développer l'actionariat salarié pour associer davantage les salariés au partage de la valeur de leur entreprise et à la gouvernance. La FAS ambitionne de porter l'actionariat salarié à hauteur de 10% du capital des entreprises françaises à l'horizon 2030.

« L'évolution démographique avec le vieillissement de la population fait peser un risque sur le financement de notre système de retraite. Nous pensons qu'une des clés pour préparer la retraite des générations futures passe aussi par un meilleur partage de la valeur des entreprises avec les salariés à travers les dispositifs de l'épargne salariale, l'épargne retraite et l'actionnariat salarié. Notre responsabilité est de sensibiliser tous les acteurs sur la nécessité d'aller encore plus loin dans l'association des salariés à la performance, au capital et à la gouvernance des entreprises, pour mieux préparer l'avenir » [a déclaré Loïc Desmouceaux, Président de la FAS.](#)

Voici le nom des **neuf entreprises primées par le jury du Grand Prix FAS 2021**, les appréciations associées et les liens vers les interviews filmées des lauréats :

#### GRAND PRIX FAS 2021

**OVHcloud** : Une introduction en bourse de l'entreprise réalisée conjointement avec une première opération d'actionnariat salarié très ambitieuse et réussie. Une dynamique marquée par une utilisation de tous les dispositifs possibles : internationalisation de l'offre, abondement unilatéral et décote de 30% instaurés par la loi PACTE, excellente communication vers les salariés. A saluer : la volonté des fondateurs d'embarquer d'emblée l'ensemble des salariés dans l'aventure actionnariale. Résultat : un taux de 98% de salariés actionnaires pour cette première opération. Un vrai succès ! [Voir l'interview vidéo en cliquant ici.](#)

#### Grand Prix du CAC All Tradable

**VINCI** : Une offre généreuse combinant puissance, stabilité et récurrence des opérations. Les chiffres relatifs à l'actionnariat salarié sont impressionnants en nombre de pays, nombre de salariés actionnaires et pourcentage de capital détenu de 9%. Pas d'arrêt des opérations en 2020. Une politique d'actionnariat salarié intégrée à la stratégie RSE de l'entreprise comme l'un des huit piliers de son Manifeste. Une entreprise dont on sent que l'actionnariat salarié collectif fait partie de son ADN. Bravo ! [Voir l'interview vidéo en cliquant ici.](#)

#### Grand Prix de l'Indice FAS-IAS®

**ORANGE** : Une ambition affichée de 10% d'actionnariat salarié et la mise en œuvre des moyens correspondants, par exemple en exploitant l'ensemble des nouveautés apportées par la loi PACTE telles que l'abondement unilatéral et la décote de 30%. Un engagement fort du dirigeant. Une gouvernance de l'actionnariat salarié impliquée et active. Une communication et une formation excellentes. Des moyens mis à disposition des associations d'actionnaires salariés et des organisations syndicales représentatives pour leur permettre de développer leur action. Félicitations ! [Voir l'interview vidéo en cliquant ici.](#)

#### Grand Prix des Sociétés non cotées

**PIERRE FABRE** : Une vision internationale et un objectif de 10% d'actionnariat salarié dans une société non cotée, reflet de la volonté initiale du fondateur, portée par le management et la fondation Pierre Fabre. 86% de salariés actionnaires et 8% du capital détenu par les salariés. Très bonne communication

avec les actionnaires salariés et démarche de formation à l'économie d'entreprise. Un exemple à suivre dans le secteur non-coté ! [Voir l'interview vidéo en cliquant ici.](#)

#### Grand Prix des Sociétés non cotées sous RES ou LBO avec actionnariat salarié collectif

Ex-aequo : **ECO CO2** : Une opération exceptionnelle de reprise de l'entreprise par les salariés dans un montage alliant fonds d'investissement et actionnariat salarié collectif. Une gouvernance démocratique en utilisant tous les ressorts des dispositifs d'actionnariat salarié. Un comité de direction composé majoritairement de femmes. Chapeau ! [Voir l'interview vidéo en cliquant ici.](#)

Ex-aequo : **LES ZELLES** : Une remarquable vision d'ensemble pour cette première opération d'actionnariat salarié, tant par le projet d'entreprise et sa spécificité (entreprise à mission) que par le type d'actionnariat salarié choisi (un FCPE de reprise assez inédit). Une utilisation de l'ensemble des leviers proposés par la loi PACTE, une communication de proximité et la volonté d'inclure tous les salariés pour renforcer le lien avec l'entreprise. Les résultats sont là : 100% des salariés sont devenus actionnaires et détiennent 36% du capital. Quel bel exemple ! [Voir l'interview vidéo en cliquant ici.](#)

#### Grand Prix des PME, ETI ou Start-up

Ex-aequo : **KOESIO**

Une volonté du fondateur d'ouvrir le capital de l'entreprise à ses salariés afin de partager la valeur créée. Une opération mise en place chaque année depuis 2016. Un taux de 4,8 % d'actionnariat salarié et 65% de salariés actionnaires. Une excellente communication vers l'intérieur et l'extérieur de l'entreprise. Une démarche « Great Place To Work » à souligner. L'actionnariat salarié placé au cœur de la politique RSE de l'entreprise ! [Voir l'interview vidéo en cliquant ici.](#)

Ex-aequo : **GROUPE MOUSSET**

Un excellent taux d'actionnariat salarié de 8,8%. Un doublement du nombre de salariés éligibles entre 2017 et 2020, avec la volonté d'intégrer les salariés de sociétés nouvellement acquises. Maintien de l'opération d'ouverture de capital en 2020. Engagement du dirigeant, rôle actif de la présidente du conseil de surveillance du FCPE et soutien des actionnaires familiaux ! [Voir l'interview vidéo en cliquant ici.](#)

#### Prix Coup de Cœur du jury

**GROUPE SAMSE** : Une vision de très long terme du partage de la valeur et de l'actionnariat salarié, mise en place dès 1968. Reconquête de l'indépendance capitaliste face au risque de rachat par un fonds d'investissement grâce à plusieurs plans d'actionnariat salarié accompagnés par une politique d'abondement généreuse. D'où un pourcentage significatif de plus de 20 % du capital détenu par les salariés. Un coup de cœur pour l'engagement des fondateurs à développer l'actionnariat salarié dans la durée, avec la volonté de « partager le savoir, le pouvoir et l'avoir » ! [Voir l'interview vidéo en cliquant ici.](#)

Le jury du Grand Prix FAS a souhaité également allouer une mention spéciale à **ESSILORLUXOTTICA** et **SCHNEIDER ELECTRIC**, deux champions de l'actionnariat salarié habitués de longue date du palmarès de la FAS, compte tenu de leur politique d'actionnariat salarié déterminée, engagée et pérenne.

Enfin, pour la troisième année consécutive, la FAS a attribué le **Prix de la recherche académique sur l'actionnariat salarié**, décerné par son Conseil scientifique, dont la vocation est de soutenir et de promouvoir la recherche sur les aspects économiques et sociaux de l'actionnariat salarié. Ce Conseil réunit des universitaires et chercheurs, des représentants d'associations d'actionnaires salariés, des représentants de la gestion financière ainsi que des entreprises.

En 2021, le prix récompense à égalité deux lauréats pour des travaux de nature différente :

- Monsieur **Joseph Abdel Nour** pour sa thèse portant sur l'influence de l'actionnariat salarié sur la gouvernance de l'entreprise sous la codirection des Professeurs Nicolas Aubert (Université d'Aix-Marseille) et Domenico Campa (Université internationale de Monaco).
- Madame **Rania Saidani** pour une étude de cas réalisée en entreprise sur le rôle des actions gratuites dans la performance de l'entreprise et comme outil de fidélisation, réalisée sous le tutorat de Monsieur Denis Falcimagne (Institut de gestion sociale).

#### **A propos de la FAS :**

La Fédération Française des Associations d'Actionnaires Salariés et Anciens Salariés rassemble les associations d'actionnaires salariés et anciens salariés qui se sont constituées au sein des entreprises françaises, des PME non cotées jusqu'aux grands groupes internationaux. La FAS représente les 3,5 millions d'actionnaires salariés en France. Organisé en partenariat avec Amundi, Clifford Chance et Alixio, le Grand Prix de la FAS récompense chaque année les sociétés françaises qui participent activement au développement de l'actionnariat salarié.

[Voir l'interview FAS en cliquant ici.](#)

[www.fas.asso.fr](http://www.fas.asso.fr)

#### **Contact presse :**

#### **Agence Fargo :**

Zarema KANEVIA - Tel. 06 16 83 29 16- [zkanieva@fargo.agency](mailto:zkanieva@fargo.agency)